

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest que lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 7 juin 2021, à 19h00, au Centre Communautaire situé au 2081, chemin Way's Mills, le conseil entendra la demande de dérogation mineure numéro 2020-01-DÉRO.

Dérogation mineure numéro 2021-01-DÉRO

2183, chemin Way's Mills, lot 5 074 966, zone A-17

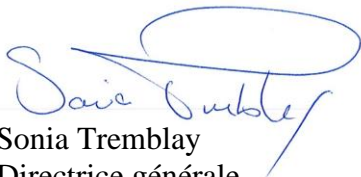
Nature et effets de la demande

La demande vise une prolongation temporaire d'un délai afin que les propriétaires puissent se conformer au Règlement de zonage 225-2012 chapitre 11, article 11.3.

L'effet de cette dérogation, si elle est octroyée, accorderait un délai temporaire supplémentaire afin que les propriétaires se conforment au règlement municipal.

Compte-tenu des mesures à prendre afin de prévenir toute propagation de la COVID-19 (tenu du conseil municipal à huis clos), toute personne intéressée par cette demande est invitée à transmettre par écrit, à la directrice générale secrétaire-trésorière, leurs observations et leurs commentaires, **au plus tard le 4 juin 2021** par courriel à barnston.ouest@xittel.ca ou en les déposant dans la boîte de courrier du bureau municipal (2080, chemin Way's Mills).

Donné à Barnston-Ouest, ce 20 mai 2021.



Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière